

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRES Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Cent Ans de l'Aviation à Bordeaux Mérignac - Programme d'actions
2011 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2010/0054 du Conseil de Communauté du 19 février 2010, l'association Cent Ans de l'Aviation à Bordeaux Mérignac a bénéficié d'une subvention de 100 000 € de notre Etablissement Public afin de mettre en œuvre un programme de manifestations relatif au secteur Aéronautique, spatial et Défense. Il était prévu qu'à la fin de l'année 2010, cette association disparaisse.

Toutefois, compte tenu du succès remporté par les manifestations organisées en 2010, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'aviation, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'association ont souhaité poursuivre la coordination de différents événements et moyens liés à la promotion de ce secteur en 2011 et au-delà.

En effet, l'association Cent Ans de l'Aviation à Bordeaux Mérignac a réussi à créer des synergies en démarchant les principaux acteurs de la région qui sont devenus des partenaires qui assureront la promotion du secteur Aéronautique, Spatial et Défense. Ainsi, en est-il de la Foire Internationale de Bordeaux, du Rectorat de l'Académie de Bordeaux, des industriels représentés par BAAS, des villes comme Arès ou Biscarosse, du Mémorial Charles de Gaulle et même du Festival Philosophia de Saint Emilion. Ce dernier a même permis, par ses propositions, son travail et son engagement, de faire vivre l'association et de sensibiliser des publics qui n'auraient certainement pas pu être atteints, par le programme du Centen'Air de l'aviation.

Egalement, 2011 se présente comme une année de transition pour l'association, ce qui va lui permettre de mener une réflexion sur les événements et les moyens qui permettront de valoriser les activités économiques de la filière implantées sur le territoire communautaire. Ces opérations pourront être renouvelées annuellement sur plusieurs sites et toucher un public varié.

Ce sera également une année de préparation de la fête aérienne avec le meeting aérien 2012, l'édition 2010 ayant eu un grand succès, avec la présence de plus de 20 000 spectateurs.

Afin de répondre aux demandes des collectivités partenaires, dont notre Etablissement Public qui est membre de droit de l'association pour une cotisation de 50 €, qui souhaitent

pérenniser cet événement, l'association établira un programme d'actions et mettra en place le calendrier nécessaire à l'organisation de cette fête aérienne.

Dans ces conditions, l'année 2011 sera celle du maintien des relations partenariales avec les partenaires institutionnels et privés, les médias, le comité de parrainage et tous ceux qui ont contribué à la réussite du Centen'air 2010.

Enfin, 2011 sera aussi une année de réflexion sur la création du Centre Culturel de l'Air et de l'Espace à Mérignac. De nombreux contacts ont déjà été pris avec les communes de Blagnac et du Bourget. D'autres seront noués avec les musées aéronautiques mondiaux existant. Des voyages d'études pourront être organisés afin d'avoir la connaissance d'autres modes de réalisations identiques au niveau international, mais aussi pour rencontrer les meilleurs spécialistes en matière d'aéronautique et spatial (Blagnac, Toulouse, Paris : le GIFAS, Aéroclub de France, le Musée du Bourget).

Pour la mise en œuvre de son programme de transition 2011, l'association Cent Ans de l'Aviation à Bordeaux Mérignac a sollicité une subvention de 5 000 € pour un montant de dépenses subventionnable T.T.C de 30 000 € répartis selon le tableau ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Fournitures	2 700	CUB	5 000
Commissaire aux comptes	5 000	CRA	5 000
Honoraires	2 500	CG33	5 000
Assurances	1 000	Mairie Mérignac	5 000
Communication	2 500	Mairie Bordeaux	5 000
Consultations	2 500	CCIB	5 000
Expert comptable	6 300		
Frais de mission	7 500		
TOTAL	30 000	TOTAL	30 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la pérennisation de cette association, pour la réalisation de son programme d'actions 2011-2012, constitue l'opportunité de mettre en valeur l'excellence de la filière ASD et de ses savoirs-faire. Mais aussi, pour réaffirmer des acquis scientifiques et valoriser les potentiels de ce secteur pour l'avenir de l'agglomération bordelaise. Par ailleurs, il s'agit de valoriser la compétitivité et les capacités de notre territoire en matière d'innovation, et de développer notre industrie touristique.

DECIDE

Article 1 : De verser à l'association « Cent Ans de l'Aviation à Bordeaux Mérignac » une subvention de 5 000 € pour la participation de la Communauté Urbaine au fonctionnement et aux animations que l'association organisera et financera du mois de mars 2011 au mois de mars 2012, pour un montant subventionnable T.T.C de 30 000 €.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant, notamment, les modalités de versement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense relative au règlement de la subvention sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 13 OCTOBRE 2011

M. JEAN-JACQUES BENOIT